

DOCUMENT D'ACTION

FONDS FIDUCIAIRE D'URGENCE DE L'UNION EUROPÉENNE EN FAVEUR DE LA STABILITÉ ET DE LA LUTTE CONTRE LES CAUSES PROFONDES DE LA MIGRATION IRRÉGULIÈRE ET DU PHÉNOMÈNE DES PERSONNES DÉPLACÉES EN AFRIQUE

1. IDENTIFICATION

Intitulé	Référence : T05-EUTF-SAH-REG-25 Radio Jeunesse Sahel - Appui européen à la phase de démarrage de la radio			
Zone bénéficiaire de l'action / localisation	Régional G5 Sahel : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad			
Montants concernés	Coût total estimé : 2 050 000 EUR Montant total provenant du Fonds fiduciaire : 2 050 000 EUR			
Modalités de mise en œuvre	Approche par projet Gestion directe à travers une subvention à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) Gestion directe par passation de marché pour contrats de services			
Code CAD	Code CAD 151			
Canaux d'acheminement	47046 - l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)			
Marqueurs	Objectif politique	Non ciblé	Objectif important	Objectif principal
	Contribution au développement / bonne gouvernance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X
	Soutien à l'environnement	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Égalité de genre et autonomisation des femmes et filles	<input type="checkbox"/>	x	<input type="checkbox"/>
	Développement commercial	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Santé reproductive, maternelle, des nouveaux nés et santé infantile	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Réduction des risques de catastrophes	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Nutrition	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Handicap	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Marqueurs de Rio	Non ciblé	Objectif important	Objectif principal
	Diversité biologique	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Lutte contre la désertification	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Atténuation du changement climatique	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Adaptation au changement climatique	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Marqueur migration	<input type="checkbox"/>	x	<input type="checkbox"/>
	Digitalisation	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
COVID-19	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Objectifs de Développement durable (SDG)	ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces			
Objectif Stratégique du Fonds fiduciaire	4. Gouvernance et prévention des conflits			

Bénéficiaires de l'action	<p><i>Bénéficiaires directs</i> : Les hommes et femmes de moins de 35 ans originaires des 5 pays du G5 Sahel ; le G5 Sahel.</p> <p><i>Bénéficiaires indirects</i> : Les populations des 5 pays du G5 Sahel ; La diaspora issue de la région ; Les acteurs de coopération et de développement international présents dans la région ; Les investisseurs impliqués dans la région du G5 Sahel ; Les autres programmes du FFU mis en œuvre dans la région ; La société civile</p>
Dérogations, accord préalable et exceptions autorisées	<p>Cas à signaler 20.b : Attribution directe d'une subvention;</p> <p>Cas à signaler 22.a. : Financement rétroactif.</p>

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

2.1. Résumé de l'action et de ses objectifs

Le Programme d'Investissements Prioritaires (PIP) des États membres du G5 Sahel couvre la problématique du développement humain des populations de la région.

La Radio Jeunesse Sahel s'inscrit pleinement dans les priorités en matière de gouvernance affichées par le G5 Sahel dans son programme d'investissements prioritaires (PIP), à cheval entre les ambitions en matière de « soutien à la cohésion sociale » et de « promotion de la jeunesse ». Elle s'arrime par ailleurs aux termes du *Mémoire d'entente entre le Secrétariat permanent du G5 Sahel et l'OIF* (6 décembre 2018). Ce programme est directement lié à la priorité accordée à la jeunesse par OIF¹ et le G5 Sahel². La jeunesse est d'ailleurs au cœur de la *Feuille de route 2020 de la Présidence du G5 Sahel, intitulée « Jeunesse et Espoir »*³.

Le programme répond au besoin identifié notamment dans la *Stratégie de Communication du G5 Sahel* adoptée lors de la 6^e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'États du G5 Sahel tenue à Nouakchott, le 25 février 2020.

Enfin, ce programme est développé sur la base d'une *Feuille de route pour la mise en œuvre du projet « Radio Jeunesse Sahel » entre le groupe de cinq pays du Sahel et l'Organisation Internationale de la Francophonie* signée le 30 juin 2020 par la Secrétaire générale de l'OIF et le Secrétaire exécutif du G5 Sahel à Nouakchott.

Le développement opérationnel du programme se fonde techniquement d'une part sur une *Étude sur la Consommation media au Sahel* réalisée à la demande de l'OIF en avril 2020 par l'Institut Kantar et d'autre part sur une **Consultation de la jeunesse du G5 Sahel** menée par l'OIF avec le concours technique de la société Bluenove⁴ du 26 juin au 13 juillet 2020.

¹ Cf. **Stratégie jeunesse de la Francophonie 2015-2022** adoptée lors de la XV^e Conférence des Chefs d'États et de gouvernements des pays ayant le français en partage en faveur d'une jeunesse bénéficiant d'une éducation et d'une formation de qualité, assortie d'opportunités d'intégration socioprofessionnelle et pleinement engagée dans la promotion des valeurs de la Francophonie.

² Cf. **Déclaration sur la problématique de la jeunesse** contenue dans le **Communiqué final du Sommet des Chefs d'États tenu à Ndjamena le 20 novembre 2015** qui a abouti à l'élaboration de la **Stratégie Intégrée de la Jeunesse (SIJ)** et à la mise en place de la Coordination des Conseils Nationaux de la jeunesse et équivalent des États membres du G5 Sahel.

³ Adoptée lors de la 6^e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'États du G5 Sahel tenue à Nouakchott, le 25 février 2020.

⁴ Société de technologie et de conseil en intelligence collective massive et engagée dans la *civic tech*

La Radio Jeunesse Sahel (RJS), est un programme transnational qui touche les cinq pays de la région du Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad). Cette radio propose une offre de contenus différents des chaînes nationales ou internationales déjà existantes. Elle cible principalement un public jeune, entre 15 et 35 ans, et s'attache à parler à chacun dans toute leur diversité : filles comme garçons, ruraux comme urbains, autochtone ou allochtone, avec ou sans handicap, etc. L'objectif de la radio est de proposer un nouvel espace d'expression pour cette jeunesse de plus en plus confrontée à nombre de défis contemporains, autour des thématiques de l'éducation, l'emploi, les loisirs, les infrastructures, l'entrepreneuriat, la gouvernance, les droits humains, l'égalité entre hommes et femmes, l'extrémisme religieux, ou encore la désinformation et la santé et particulièrement les mesures face à la Covid, ... Ces défis et thématiques seront abordés de façon inclusive en prenant aussi bien en compte les filles que les garçons, les barrières et opportunités pouvant être différentes en fonction de leur genre. En ce sens, Radio Jeunesse Sahel, serait une sorte d'antidote pour cette frange de la population traversée par diverses problématiques. Faire en sorte que la jeunesse se sente concernée et impliquée dans la construction du vivre-ensemble, telle est l'une des finalités du projet qui, par ailleurs, se donne comme ambition de susciter de nouvelles formes de dialogue, d'actions, de solidarité, de prise de parole et d'expériences culturelles entre jeunes du Sahel.

RJS, radio généraliste non commerciale, aura une programmation éclectique et diversifiée couvrant des questions sociétales, la culture, le sport, proposant des émissions interactives, des débats, des entrevues, des jeux et des émissions de service. Une part importante des programmes sera fondée sur l'idée que Radio jeunesse Sahel est un miroir des pays du G5 Sahel et valorisera les jeunes et leurs initiatives, afin de stimuler un sentiment de cohésion et d'union dans la différence, et ainsi participer à la stabilisation de la région, et l'émergence d'une nouvelle génération porteuse d'espoirs et d'idées nouvelles pour répondre aux enjeux politiques, sociaux et environnementaux de la région. Le comité avisé, composé de représentants de la jeunesse sahéenne, incluant filles et garçons, sera notamment consulté pour les choix programmatiques de la radio, afin de s'assurer d'une adéquation entre les contenus diffusés et les préoccupations des jeunes des pays du G5 Sahel.

RJS émettra 24h/24. Sa grille comprendra chaque jour 6 heures d'émissions inédites diffusées en direct ou en « Prêt à diffuser » et proposera, à terme, 2 heures de « décrochages »⁵ nationaux depuis les bureaux des quatre autres pays du G5 Sahel, en langue locale. RJS émettra depuis Ouagadougou (Burkina Faso). Elle disposera de bureaux régionaux dans les 4 autres capitales de la région.

RJS émettra également en *streaming* audio sur son site internet et sera disponible via les bouquets satellitaires présents dans la région, une application pour smartphones et les réseaux sociaux.

Les émissions se feront en français et dans 5 langues régionales convenues avec le Secrétariat exécutif du G5 Sahel et le comité avisé des jeunes. Un décrochage quotidien de 2 heures dans chacun des 5 pays de la région permettra de renforcer la proximité recherchée avec l'audience de la radio. Elle s'appuiera sur des partenariats avec les radios privés, publiques et communautaires.

L'objectif principal de la radio est de favoriser le vivre ensemble avec une vision constructive et inclusive de l'avenir en offrant aux jeunes dans leur diversité à la fois un

⁵ Moment où la station de radio diffuse simultanément différents programmes.

sens d'appropriation de leur avenir, le reflet de leur réalité et un contenu authentique, crédible, fiable et inspirant.

Pour parvenir à cet objectif global, les objectifs spécifiques suivants seront poursuivis :

- OS.1. Servir de connexion, d'espace de dialogue, d'échanges entre les jeunes et permettre aux jeunes de se raconter, de s'entendre et de partager ;
- OS.2. Jouer le rôle de vecteur d'éducation populaire à travers notamment des contenus au service du citoyen, de la musique, des jeux, des débats ;
- OS.3. Favoriser la participation des jeunes en tant que citoyens responsables, moteurs de changement et de développement, ainsi que garants de la stabilité et de l'avenir de leurs pays.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme, les jeunes du G5 sahel ainsi que les Conseils Nationaux de la Jeunesse de la région seront consultés. Cette implication de la jeunesse, à toutes les étapes de la construction de la radio, de la conception à la mise en ondes, permet d'avoir un projet en phase avec les aspirations des jeunes sahéliens et leur pleine appropriation de la radio. Par ailleurs une équipe dirigeante jeune sera en charge des programmes de la radio.

L'OIF, le Secrétariat exécutif du G5 Sahel et les points focaux nationaux du programme désignés par les autorités nationales depuis le 16 juin 2020⁶ identifieront à chaque étape du programme et en consultation avec la jeunesse, les solutions concrètes à mettre en œuvre afin d'assurer la parfaite mise en œuvre des activités.

La méthodologie d'intervention veillera à rendre pérenne cette radio *par, pour et avec les jeunes du Sahel*.

Dans le cadre du programme « Radio Jeunesse Sahel », à l'initiative de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), l'Action proposée ici, intitulée *Radio Jeunesse Sahel - Appui européen à la phase de démarrage de la radio*, sous financement de l'Union européenne, se propose d'accompagner l'OIF dans l'établissement et le fonctionnement de la radio sur les 16 premiers mois de son existence, jusqu'en décembre 2021 (en prenant note de la rétroactivité au 1^{er} septembre 2020 demandée). Toutes les activités présentées dans ce Document d'Action seront financées par l'Union européenne, et complétées jusqu'en décembre 2022 par les contributions additionnelles d'autres bailleurs de fonds, notamment l'OIF.

2.2. Justification et contexte

2.2.1. Contexte sectoriel : politiques et défis

*Un projet radiophonique novateur

Le G5 Sahel couvre une région composée de cinq États (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad), tous membres de la Francophonie. Dans cette région à la population estimée à 81,15 Millions d'habitants⁷ (Données 2018 de la Banque Mondiale), la population est éminemment jeune : 64,5% de la population est âgée de moins de 25 ans (Plan de soutien de

⁶ Cf. Lettres de Madame la Secrétaire de la Francophonie aux Chefs d'États du G5 Sahel visant à la désignation par leurs soins de points focaux nationaux.

⁷ 22,45 millions au Niger ; 19,75 millions au Burkina Faso ; 19,08 millions au Mali ; 15,48 millions au Tchad ; 4,4 millions en Mauritanie.

l'ONU au Sahel, mai 2018); la proportion de jeunes de moins de 35 ans représente environ 80 % au Mali, au Burkina Faso, au Niger et au Tchad ainsi que 74 % en Mauritanie (Rapport sur la situation des jeunes de l'espace francophone publié en 2018). Cette jeunesse est confrontée à des difficultés sociales, économiques et politiques, et la frustration engendrée est trop souvent exploitée par les groupes armés djihadistes qui trouve en elle un terreau fertile de volontaires (Mathieu Pellerin, « Les violences armées au Sahara. Du Djihadisme aux insurrections », IFRI, novembre 2019).

Il s'agit d'un espace de peuplement alliant populations sédentaires (avec occupations d'espaces multinationaux) et populations nomades transnationales⁸ où le fait religieux est prégnant⁹. Les routes de communications de la région sont transnationales et millénaires (*Un atlas du Sahara-Sahel - Géographie, économie et insécurité* ; Cahiers de l'Afrique de l'Ouest ; Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest ; 19 décembre 2014).

La population est principalement impliquée dans le secteur de la production agricole¹⁰ qui représente la part la plus élevée des PIB annuels nationaux (Données 2018 de la Banque Mondiale) et fait face de manière cyclique à des crises majeures de sécheresse (1968-1974, 1983-1984, 2002-2003, 2005, 2009) alors que le pastoralisme ainsi que la transhumance qu'il induit sont générateurs de crises dans la gestion des ressources (eaux et terres) avec les agriculteurs.

Il s'agit d'une région dont les États sont classés parmi les plus faibles indices de développement humain au monde¹¹ et où les taux de pauvreté sont parmi les plus élevés au Monde (en moyenne plus de 40% de la population vit sous le seuil de pauvreté)¹². La région attire très peu d'investissements directs étrangers et ceux-ci concernent éminemment les secteurs extractifs¹³.

En matière d'égalité de genre, ces 5 pays du Sahel sont classés parmi les plus faibles dans l'index d'inégalité de genre (GII – Gender Inequality Index). Les normes socio-culturelles qui prévalent au Sahel discriminent fortement les filles par rapport aux garçons dans l'accès aux droits humains qui devraient s'appliquer à tous. Les filles n'ont pas le même accès que les garçons à l'éducation et à l'emploi, à faire entendre leur voix ou à être acteurs de la société. Le Niger par exemple est le 1^{er} pays au monde en termes de mariage précoce et de nombre

⁸ Ainsi on pourra notamment considérer à cet égard, les populations suivantes : **Peuls** : présents notamment en Mauritanie, au Mali, au Burkina Faso, au Niger et au Tchad ; **Touaregs** : présents principalement au Mali, Niger, Burkina Faso, mais aussi en Algérie, en Libye et en Mauritanie (présence accentuée ces dernières années) ; **Toubous** : présents au Niger, Tchad mais également en Libye et au Soudan ; **Arabes** : en Mauritanie, au Mali, au Burkina Faso, au Niger mais principalement au Tchad et à l'Est de ce pays ainsi qu'au Nord.

⁹ La religion la plus pratiquée est l'Islam (tous courants confondus), selon le tableau *Muslim Population by Country* (27 janvier 2011 – consulté le 19 janvier 2020) du *Pew research center* :

- En Mauritanie, 99,2% de la population serait de confession musulmane ;

- Au Niger, le taux s'élèverait à 98,3% ;

- Au Mali, il serait de 92,4% ;

- Au Burkina Faso, il serait de 58,9% ;

- Et il concernerait 55,7% de la population au Tchad.

Pour mémoire, la Mauritanie est constitutionnellement une République Islamique « respectueuse des préceptes de l'islam » (préambule de la Constitution de 1991).

¹⁰ 45% au Tchad ; 39% au Mali et au Niger ; 28% au Burkina Faso ; 26% en Mauritanie.

¹¹ Niger (189^e/189 pays) ; Tchad (187^e) ; Mali (184^e) ; Burkina Faso (182^e) ; Mauritanie (161^e) - Rapport sur le développement humain 2019, PNUD -.

¹² Selon les Données 2018 de la Banque Mondiale ils s'élèvent à : 48,9% au Niger ; 46,7% au Tchad et au Burkina Faso ; 42% en Mauritanie ; 41,1% au Mali.

¹³ 71 MUSD en Mauritanie ; 366 MUSD au Mali ; 460 MUSD au Niger ; 480 MUSD au Burkina Faso ; 662 MUSD au Tchad.

d'enfant par femme, ce qui a un impact direct sur la faible scolarisation des filles au niveau secondaire.¹⁴

Toutefois, la gouvernance s'améliore dans la région¹⁵ ; les pays de la région présentent un cadre monétaire relativement intégré et convergent facilitant les transactions commerciales¹⁶. La coopération et le dialogue politique entre les 5 États concernés est dynamique et se déploie au-delà du G5 Sahel au sein de différentes organisations¹⁷.

La région du G5 Sahel est actuellement dans un contexte aux conditions sécuritaires dégradées et marqué par d'incessantes attaques des groupes djihadistes : plus de 2 000 attaques terroristes durant ces quatre dernières années ; 11 500 morts, ainsi que des milliers de blessés et des millions de déplacés ; l'année 2019 a été la plus meurtrière selon l'ONU, avec au moins 4 000 morts recensés uniquement dans trois pays (Burkina Faso, Mali et Niger) ; des camps militaires nationaux¹⁸ ainsi que les forces internationales déployées dans la région¹⁹ pris de plus en plus fréquemment pour cibles.

2020 est une année électorale pour 4 des 5 États du G5 Sahel : Mali (élections législatives, le 29 mars et 19 avril 2020) ; Niger (élection présidentielle le 27 décembre 2020) ; Burkina Faso (élections présidentielle et législatives le 22 novembre 2020) ; et Tchad (élections législatives prévues le 13 décembre mais reportées au 24 octobre 2021, à la suite de l'élection présidentielle fixée au 11 avril 2021).

Dans ce contexte sahélien, la jeunesse, en particulier celles dans la zone des trois frontières (Mali/Niger/ Burkina Faso) est ainsi le terreau fertile du recrutement des groupes armés djihadistes. Les motivations d' enrôlement au sein des groupes armés, paraissent à priori souvent éloignées de la dimension religieuse et semblent plutôt reposer sur des considérations socio-économiques (chômage, déficit éducatif...). En proie au chômage, à l'absence de perspectives professionnelles et des services sociaux de base de l'État et parfois confrontés à des situations d'extrême pauvreté, les jeunes sahéliens en arrivent parfois à céder à la tentation de la radicalisation religieuse ou aux envies de migrations irrégulières vers l'Europe.

L'absence de services publics et de représentations locales de l'État, notamment dans les zones reculées conjuguées au désarroi, à la peur liée à l'insécurité, à la faible communication entre autorités et populations, aiguïssent l'antagonisme et la méfiance des populations locales.

¹⁴ <http://hdr.undp.org/en/content/gender-inequality-index-gii>

¹⁵ Le classement 2018 de l'Indice Mo Ibrahim sur la gouvernance en Afrique place ainsi sur 54 États le Burkina Faso à la 16^e place, le Niger à la 24^e, le Mali à la 28^e place, la Mauritanie 40^e et le Tchad à la 46^e place.

¹⁶ À l'exception de la Mauritanie, les pays du G5 Sahel ont tous pour monnaie le franc CFA (à parité fixe avec l'Euro) même si le Tchad appartient à la CEMAC, tandis que le Mali, le Niger et le Burkina Faso appartiennent à l'UEMOA.

¹⁷ Les 5 États concernés sont conjointement membres d'organisations aux niveaux sous régional, régional et international :
Sous régional : Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (**CILSS**) ; Communauté des États sahélo-sahariens (**CEN-SAD**).

○ À l'exception du Tchad et de la Mauritanie (qui a quitté l'organisation en 2000 avant de convenir d'un accord d'association en 2017), 3 des 5 États membres du G5 Sahel sont membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (**CEDEAO**).

Régional : Union Africaine (**UA**) ; Banque Africaine de Développement (**BAD**).

○ À l'exception de la Mauritanie, tous les autres États de la région sont membres de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (**OHADA**).

○ La Mauritanie est par ailleurs la seule de la région qui soit membre de l'organisation de la Ligue Arabe.

International : Organisation des Nations unies (**ONU**) ; Organisation internationale de la Francophonie (**OIF**) ; Organisation de la Coopération Islamique (**OIC**).

¹⁸ Comme ce fut le cas pour les plus meurtrières enregistrées à Inates et à Chinagoder au Niger, les 10 décembre 2019 et 9 janvier 2020, faisant respectivement 71 et 89 morts parmi les forces régulières nigériennes.

¹⁹ Que ce soit celles de la MINUSMA (plus de 198 casques bleus tués entre 2013 et mai 2019 ; 22 casques bleus tués en 2019) ou les forces françaises de l'Opération Barkhane (31 soldats français tués de 2014 à février 2020).

Face à cette crise de confiance dirigeants - dirigés, les médias (privés, publics, communautaires ou citoyens) sont très rarement pris en compte dans la réponse apportée par les États et les partenaires de développement. **Pourtant, ils peuvent jouer un rôle-clé dans la compréhension de la situation par les populations, leur participation au débat public et leur sentiment d'appartenance régionale. Les médias peuvent ainsi contribuer à renforcer l'inclusion socio-politique et économique des populations, notamment des plus jeunes et à la définition et diffusion de messages porteurs de solutions et d'espoir. L'OIF croit beaucoup en la capacité des jeunes à apporter des solutions, s'ils sont convenablement épaulés, et participer ainsi à la vie nationale.**

Le projet *Radio Jeunesse Sahel - Appui européen à la phase de démarrage de la radio* s'inscrit ainsi pleinement dans les priorités Gouvernance affichées par le G5 Sahel dans son programme d'investissements prioritaires (PIP), à cheval entre les ambitions en matière de « soutien à la cohésion sociale » et de « promotion de la jeunesse ».

Le projet s'arrime par ailleurs aux termes du Mémoire d'entente entre le Secrétariat permanent du G5 Sahel et l'OIF.

*Pourquoi la radio ?

L'*Étude sur la Consommation media au Sahel* réalisée pour l'OIF montre que la radio est la 1^{ère} source d'information et le média le plus écouté par les jeunes. En effet, cette étude souligne que 7 jeunes sur 10 écoutent la radio dans les pays du G5 Sahel.

Il apparaît au regard de l'écosystème des radios présentes dans la région, qu'aucune n'est transnationale, émise depuis l'un des États membres du G5 Sahel et ne touche spécifiquement les jeunes du Sahel. Ce constat et la nécessité d'une telle radio se retrouvent politiquement renforcés par la *Stratégie de Communication du G5 Sahel*.

L'étude montre en outre que les jeunes s'intéressent à la radio pour des thèmes identifiés plus haut comme prioritaires – la formation, l'emploi, les opportunités d'entrepreneuriat adaptées aux réalités et besoins des milieux ruraux et urbains, des échanges sur des thèmes sociaux et aussi le divertissement, entre autres.

L'étude relève qu'Internet est utilisé par 3 jeunes sur 10 ; le temps de connexion et les activités pratiquées sont généralement limités à la consultation des réseaux sociaux et à l'usage de messageries instantanées. Ils sont également 36% à télécharger régulièrement des fichiers audio et 28% à consulter des sites d'informations.

Par ailleurs la consultation menée auprès des jeunes du Sahel laisse apparaître que les jeunes écoutent beaucoup la radio sur une application radio (22% des réponses). RJS saisira donc ainsi les opportunités qu'offrent le numérique et les réseaux sociaux pour sa diffusion auprès des jeunes.

RJS ambitionne de devenir ainsi le média de référence des jeunes. Ce sera leur source d'informations pratiques et utiles pour leur quotidien. RJS voudrait enrichir le paysage radiophonique actuel dans les pays du G5 Sahel. Son offre de programme n'entrera pas en compétition directe avec les radios existantes mais permettra de compléter ce qui se fait actuellement.

Les éléments suivants caractérisent la situation des acteurs des media dans la région :

- Plusieurs centaines de media nationaux et internationaux (stations de radios et chaînes de télévision) diffusant des émissions dans des dizaines de langues (français, anglais et langues transnationales africaines) sur l'ensemble du territoire des pays-membres du G5 Sahel Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad, soit 5 097 338 km²
- Un fort ancrage local des radios communautaires, notamment en zone rurale ;
- Des stations de radios publiques (gouvernementales) qui, bien que subventionnés par les États, peinent à se restructurer depuis la libéralisation des ondes survenue au cours des années quatre-vingt-dix ;
- Des radios commerciales qui diffusent souvent dans un rayon très restreint ;
- Un clivage entre médias et donc une certaine politisation des media ;
- Une certaine précarité du métier du journaliste/animateur de radio ;
- De faibles capacités à fournir une couverture nuancée et des analyses poussées des opportunités et défis auxquelles les populations locales sont confrontées, notamment des jeunes ;
- Des instances de régulation des media qui peinent parfois, pour des raisons politiques, mais aussi techniques, à réguler l'écosystème médiatique ;
- Un marché publicitaire souvent informel aux contours flous ;
- Une absence de données fiables sur les taux d'audience ;
- La faible capacité des media à proposer du contenu répondant aux ambitions, intérêts et usages des jeunes, par exemple, en développant des formats interactifs et innovants sur les réseaux sociaux.

Ainsi, les media au Sahel, et particulièrement le medium radiophonique, sont aujourd'hui particulièrement vulnérables.

Il convient donc, afin de renforcer la gouvernance et l'inclusion du plus grand nombre au débat citoyen, de donner un nouvel essor à ce secteur, en créant une radio régionale ayant pour ambition de donner une voix à la jeunesse des pays sahéliens dans la définition de leur futur

2.2.2. Justification de l'utilisation des fonds du FFUE pour l'Afrique

Le projet *Radio Jeunesse Sahel - Appui européen à la phase de démarrage de la radio* est aligné sur la priorité d'intervention globale du plan d'action de la Valette en s'attaquant « aux causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés de la population » en répondant à l'objectif 4 du Fonds fiduciaire, soit : Améliorer la gouvernance et la prévention des conflits.

Même si le sentiment d'exclusion et de dépossesion du futur souvent exprimé par la jeunesse sahélienne ne conduit pas nécessairement à des divisions sociales et à des conflits, le sentiment d'injustice et de frustration qui en découle parfois peut être porteur de tensions sociales lorsqu'il est accompagné de différences religieuses ou ethniques et/ou d'autres facteurs tels que les difficultés financières, le manque de services publics ou la difficulté à trouver un emploi ou une formation. Par conséquent, le sentiment de marginalisation ressenti par beaucoup peut être propice à une division accrue de la population, menant parfois à une radicalisation et à des déplacements de personnes. Le projet *Radio Jeunesse Sahel - Appui européen au lancement de la radio*, en répondant aux besoins d'intégration et de reconnaissance de la voix de la jeunesse sahélienne dans la définition d'un futur commun et apaisé, en offrant une plateforme d'expression et d'information peut contribuer à réduire les tensions sociales, et ainsi participer à la stabilité de la région.

Utiliser les fonds du Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique permettra de participer à la promotion du vivre ensemble dans chacun des pays et dans la région entière, en contribuant, par le biais d'une approche projet, à la construction d'une plateforme permettant aux jeunes à la fois de s'informer et de s'exprimer. Elle leur permettra d'obtenir les clés pour sortir de leur isolement et s'impliquer activement afin de passer du mécontentement à une projection constructive et plus optimistes dans le futur.

2.3. Enseignements tirés

Le projet capitalisera d'une part sur l'expertise et l'expérience de l'OIF en matière d'appuis aux media et en particulier aux media radiophoniques.

L'OIF a ainsi contribué depuis plus de 30 ans à faire émerger à côté des radios nationales centralisées des pays du Sud, des radios de proximité investies d'une mission de communication pour le développement et reposant sur un modèle d'organisation de type associatif.

Après avoir contribué ainsi à l'avènement du pluralisme radiophonique dans les pays francophones du Sud, l'OIF a travaillé jusqu'en 2010 à la consolidation des radios locales existantes à travers l'appui à l'amélioration de leurs contenus et le développement de la numérisation de leurs équipements. Ce projet de numérisation visait à accompagner la mutation de ces radios de la technologie analogique vers le numérique. Plus spécifiquement, il s'agissait d'aider ces stations à remplacer leurs équipements analogiques par du matériel entièrement numérique et de former le personnel de ces radios sur l'utilisation du matériel. L'objectif était déjà de doter les communautés de base d'un outil de communication adapté à la société de l'information et qui favorise la production de programmes variés répondant aux besoins des communautés de base, reflétant la diversité socioculturelle de ces groupes et valorisant la diversité linguistique. 52 radios communautaires sur tout le continent africain ont ainsi bénéficié de ce dernier projet. Dont en particulier les 23 radios rurales accompagnées par l'OIF dans quatre des cinq pays ciblés par le projet RJS : Mali (7), Niger (7), Burkina-Faso (7), Tchad (2).

Enfin, à partir de 2003, l'OIF a mis en place à Ouagadougou, une radio (*Radio Jeunesse Francophone*) qui a été mise à la disposition des autorités nationales et de la jeunesse burkinabé en 2004. Le projet RJS capitalisera sur la session des autorisations d'émissions et des fréquences de cette radio ainsi que sur son site sis sur l'emblématique avenue Kwamé Nkrumah qui fut l'objet d'attaques terroristes.

D'autre part, le projet capitalisera sur la fine connaissance de terrain acquise historiquement par l'OIF (fondée à Niamey – Niger -, il y a cinquante ans) dans la région du Sahel dont l'ensemble des États membres sont également membres statutaires de l'Organisation. Cette connaissance à la fois politique, institutionnelle et sociétale de la région est institutionnalisée par le Mémorandum d'entente liant la G5 Sahel à l'OIF (Nouakchott, le 6 décembre 2008). Elle s'appuie enfin sur un réseau de praticiens et acteurs institutionnels locaux participant aux 16 réseaux institutionnels de la Francophonie²⁰.

²⁰ Voir : <https://www.francophonie.org/reseaux-institutionnels-286>

2.4. Actions complémentaires et synergies

Ce projet par sa dimension multisectorielle et le contexte politique, socio-économique, sécuritaire dans lequel il se déploiera, sera mené en partenariat avec l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux impliqués dans la région. C'est à cet égard qu'il est évoqué dans le cadre des **instances de la Francophonie** qui réunissent les 88 États membres de la Francophonie et qu'il a été présenté par la Secrétaire générale de la Francophonie tant au **Sommet de Pau** sur la sécurité au Sahel (Pau, France – 13 janvier 2020) que lors de la **7^e session du Sommet des Chefs d'États du G5 Sahel** (Nouakchott, le 30 juin 2020). Par ailleurs, les **groupes des ambassadeurs francophones (GAF)** présents dans la région seront tenus informés et leurs éclairages, comme ceux recueillis lors de la réunion tenue à Ouagadougou, le 20 février 2020 sous l'impulsion de l'OIF, seront des éléments importants dont il sera tenu compte.

Il se développe en cohérence et coordination des programmes de l'OIF développés dans la région du G5 Sahel. Il est concerté avec les projets et initiatives portées par le **Secrétariat exécutif du G5 Sahel**.

Des synergies et complémentarités auront certainement lieu aussi avec un autre projet régional en cours (des pays du G5 Sahel), « **La Voix des Jeunes du Sahel** », financé aussi par le Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique. Cette initiative (dans sa deuxième phase), a vocation à renforcer les espaces de dialogue inclusifs entre la jeunesse et les autorités, traitant de différentes thématiques (formation, insertion économique, gouvernance, mais également santé, désinformation, égalité hommes-femmes, droits humains, etc.) sur lesquelles travaillent d'autres acteurs et veille à s'en rapprocher lorsque des synergies permettent de renforcer les cadres locaux et nationaux de dialogue. Pendant le 1^{er} semestre 2020, les réseaux du projet ont été mobilisés pour lutter contre la désinformation en ce qui concerne le Covid-19 et c'est ainsi que 40 représentants d'organisations de jeunesse bénéficiaires du projet ont animé des émissions radiophoniques.

De façon plus large, cette action s'inscrit en complémentarité des efforts entrepris afin de favoriser la coexistence pacifique, de restaurer la confiance entre les autorités et leurs administrés et de favoriser l'inclusion économique et sociale des jeunes. De nombreux programmes mis en œuvre dans le cadre du FFU, à l'instar du PROJES, du DIZA, ou du Programme d'actions à impact rapide pour la stabilisation des régions du Centre Mali pour n'en citer que quelques-uns, se verront ainsi confortés dans leur objectif d'amélioration du vivre ensemble par l'Action proposée. Les opportunités offertes aux jeunes par les projets du FFUE pourront ainsi être exploitées par la radio, qui les portera à la connaissance du plus grand nombre.

2.5. Coordination de bailleurs

Il fera l'objet d'une concertation dans le cadre des projets menés par les bailleurs internationaux intervenant dans la région et coordonnés au sein de l'**Alliance Sahel** à laquelle l'OIF a sollicité son adhésion en qualité de membre observateur en juillet 2020.

Il sera mené en relation avec les **projets portant sur la jeunesse ou le Sahel et financés par l'UE et plus particulièrement le projet « La Voix des jeunes du Sahel »** pour permettre une action synergique au profit de la jeunesse du Sahel.

Enfin, les **organisations de la société civile, les ONGs internationales et les organisations de jeunesse** auront à travers le projet un accès direct à l'ensemble de la jeunesse du G5 Sahel. La jeunesse aura également ainsi un accès direct à la société civile.

3. DESCRIPTION DETAILLEE

3.1. Objectifs

Objectif principal : Favoriser le vivre ensemble et une vision constructive de l'avenir en offrant aux jeunes à la fois un sens d'appropriation de leur avenir, le reflet de leur réalité et un contenu authentique, crédible, fiable et inspirant.

Objectifs spécifiques :

- **O.S.1. Servir de connexion, d'espace de dialogue, d'échanges entre les jeunes ; permettre aux jeunes de se raconter, de s'entendre et de partager.**

Il s'agit à travers la programmation et les contenus de la radio de permettre aux jeunes de partager leurs expériences, de développer et renforcer une identité régionale commune contrant les discours et les propagandes clivantes ou pouvant conduire à la radicalisation et l'extrémisme violents.

La radio, dont la programmation reflètera les préoccupations des jeunes (le comité aviseur sera consulté, entre autres, sur la grille de programmation), permettra de faire échos aux initiatives socio-économiques portées par les organisations de la société civile et les autorités locales au profit des jeunes, celles menées par les jeunes notamment au niveau institutionnel à travers la coordination des Conseils Nationaux de la Jeunesse du G5 Sahel, ainsi qu'aux opportunités offertes par les différents programmes des PTF en cours de mise en œuvre. Et d'offrir ainsi un nouveau narratif endogène à la jeunesse du G5 Sahel et contrant ceux développés autour du terrorisme ou des confrontations intercommunautaires.

Enfin par le recours aux outils numériques et en particulier au site internet de la radio et la plateforme d'échange qu'elle offrira, les jeunes du Sahel iront à la rencontre de leur diaspora, et plus largement des jeunes francophones du monde entier.

O.S.2 Jouer le rôle de vecteur d'éducation populaire à travers notamment des contenus au service du citoyen, de la musique, des jeux, des débats.

L'éducation populaire c'est « *l'ensemble des moyens qui permettent de donner à tous les hommes l'instruction et la formation nécessaires afin qu'ils deviennent des citoyens aptes à participer activement à la vie du pays* »²¹. C'est cet objectif que poursuivra Radio Jeunesse Sahel dans sa programmation. Ceci à travers un traitement de contenus visant à améliorer la situation socio-économique des populations par une éducation aux meilleures pratiques agricoles et pastorales, aux opportunités offertes par le droit pour la facilitation du commerce, les opportunités d'emplois, les exemples d'activités génératrices de revenus tout en portant une attention particulière à l'égalité de genre et à la prise en compte des jeunes dans toute leur diversité.

²¹ Bénigno CACERES, figure de l'éducation populaire au 20^e siècle

Par ailleurs le projet offrira l'opportunité à des jeunes professionnels de se former et travailler dans les fonctions liées à la radio avec les standards internationaux en vigueur, participant ainsi au renforcement du capital humain de la jeunesse du G5 Sahel. Des formations visant à assurer la pérennité de la radio seront également dispensées.

O.S.3 Favoriser la participation des jeunes en tant que citoyens responsables, moteurs de changement et de développement, ainsi que garants de la stabilité et de l'avenir de leurs pays.

Il s'agira dans le cadre de la mise en œuvre de la radio et par les émissions interactives de la radio de participer localement à la réduction des tensions et conflits impliquant la jeunesse.

Il s'agira de veiller ainsi à la pleine implication des jeunes, au travers de la radio, à la formulation de solutions et idées visant à répondre directement à leurs besoins. Cette jeunesse actuellement terreau fertile du recrutement des groupes terroristes devrait être considérée comme terreau de la stabilisation et du renouveau de la région.

La radio offrira ainsi un cadre de dialogue par, pour et avec la jeunesse dans les actions y compris internationales les visant dans la région du Sahel.

3.2. Résultats escomptés et principales activités

O.S.1. Une radio fonctionnelle est disponible

Résultat 1.1 : Radio Jeunesse Sahel est disponible sur l'ensemble de la région

Extrant 1.1.1: L'ensemble des territoires des 5 pays du G5 Sahel captent la radio par voie hertzienne avec un focus particulier sur les milieux ruraux et ceux touchés par les actes terroristes. Principales activités :

Activité 1.1.1.1: Acquisition d'équipements de production radiophonique pour le siège régional de la radio au Burkina Faso ;

Activité 1.1.1.2: Acquisition d'équipements de diffusion radiophonique en ondes hertziennes pour l'ensemble du territoire burkinabé avec un focus particulier pour la région dite des 3 frontières ;

Activité 1.1.1.3: Acquisition d'équipements de production radiophoniques pour les bureaux régionaux de la radio dans les 4 autres pays du G5 Sahel (en vue des décrochages nationaux) ;

Activité 1.1.1.4: Acquisition d'équipements de diffusion radiophoniques en ondes hertzienne sur l'ensemble des 4 autres pays du G5 Sahel.

Extrant 1.1.2: La diffusion de Radio Jeunesse Sahel est assurée via les bouquets satellitaires présents dans la région. Principales activité :

Activité 1.1.2.1 : Conclusion d'accords nécessaires avec les fournisseurs de bouquets satellites.

O.S.2 Jouer le rôle de vecteur d'éducation populaire à travers notamment des contenus au service du citoyen, de la musique, des jeux, des débats.

Résultat 2.1 : Une programmation de RJS unique, inédite, régionale et indépendante est proposée aux auditeurs.

Extrant 2.1.2: Une programmation unique, inédite et régionale en français est disponible. Principales activités :

Activité 2.1.2.1 : réaliser des contenus uniques, inédits et régionaux en français

Activité 2.1.2.2 : réaliser des émissions interactives uniques, inédites et régionales en français

Résultat 2.2 : Des jeunes sont formés et recrutés aux métiers de la radio.

Extrant 2.2.1: Des jeunes constituent l'équipe de production et diffusion de la radio. Principales activités :

Activité 2.2.1.1 : Établissement de fiches de postes pour 24 professionnels de RJS dans les 5 pays.

Activité 2.2.1.2 : Recrutement par contrat de 24 jeunes professionnels pour le fonctionnement de la radio ;

Activité 2.2.1.3 : Constituer un vivier de jeunes professionnels pour des activités de pigistes ou d'intervenants extérieurs (pour les émissions).

Extrant 2.2.2: Des jeunes formés font fonctionner la radio et assurent sa pérennité. Principales activités :

Activité 2.2.2.1 : Former 24 jeunes professionnels pour le fonctionnement de la radio et sa pérennité;

Activité 2.2.2.2 : Formation des jeunes professionnels du vivier pour des activités de pigistes ou d'intervenants extérieurs (pour les émissions).

Résultat 2.3 : Des partenariats locaux sont établis.

Extrant 2.3.1: Des jeunes professionnels des médias publics et médias communautaires sont formés. Principale activité :

Activité 2.3.1.1 : Assurer un partage de compétences et connaissances au profit des media locaux et, en particulier, leurs jeunes professionnels

O.S.3 Favoriser la participation des jeunes en tant que citoyens responsables, moteurs de changement et de développement, ainsi que garants de la stabilité et de l'avenir de leurs pays.

Résultat 3.1 : La jeunesse est impliquée et partie prenante dans la mise en œuvre du projet

Extrant 3.1.1: RJS est dotée d'un comité « aviseur » composé de jeunes Principales activités :

Activité 3.1.1.1 : Constituer un comité aviseur des jeunes à partir des jeunes touchés lors de la consultation jeunesse aux côtés des Conseils nationaux de la jeunesse du G5 Sahel ;

Activité 3.1.1.2 : Sensibiliser les membres du comité aviseur qui bénéficient d'appuis pour leurs fonctions bénévoles ;

Activité 3.1.1.3 : Coordination avec le comité aviseur dans le cadre de la définition et la revue des programmes ou l'implication dans la promotion et la participation aux émissions de la radio.

Extrant 3.1.2: La coordination des Conseils nationaux de la jeunesse du G5 Sahel observateur permanent aux travaux du comité pilotage du projet. Principales activités :

Activité 3.1.2.1 : un.e représentant.e de la coordination des Conseils nationaux de la jeunesse du G5 Sahel participe comme observateur permanent aux travaux du comité pilotage du projet.

Extrant 3.1.3: Le recours aux prestataires de services jeunes est privilégié dans le cadre des contrats visant la mise en œuvre du projet. Principales activités :

Activité 3.1.3.1 : Conclusion de contrats de service privilégiant des PME de jeunes entrepreneurs dans le cadre de l'exécution du projet.

Extrant 3.1.4: Des intervenants jeunes sont privilégiés dans l'animation et l'intervention dans les émissions de la radio. Principale activité :

Activité 3.1.4.1 : Constitution et alimentation d'un répertoire de jeunes professionnels, experts, entrepreneurs, agriculteurs, éleveurs.

Extrant 3.1.5: La promotion de la radio est assurée par la jeunesse de la région Principale activité :

Activité 3.1.5.1 : Implication du réseau de jeunes constitué à l'occasion de la consultation dans la promotion de la radio.

3.3 Groupes cibles et bénéficiaires finaux

Le public cible de la *Radio Jeunesse Sahel* est constitué des groupes suivants :

- Les jeunes de moins de 35 ans originaires des 5 Pays du G5 Sahel, dans toute leur diversité : filles comme garçons, ruraux et urbains, autochtones et allochtones, souffrant de handicap ou non, etc. – soit 75% des 81,15 Millions d'habitants estimés pour la région et âgés de moins de 35 ans;
- Les populations des 5 pays du G5 Sahel – soit les 81,15 Millions d'habitants estimés pour la région
 - Celles-ci bénéficient d'un media leur permettant de mesurer les actions menées par et pour les jeunes (qui sont soit leurs parents ; soit la frange la plus importante de leurs communautés) ;
- Les organisations de la société civile et les autorités locales de la région;
 - Ils bénéficient d'un media leur offrant l'opportunité d'exposer leurs initiatives ou d'obtenir de l'information quant aux partenariats de toutes natures qui s'offrent à eux dans leurs domaines d'intervention.
- Les investisseurs impliqués dans la région du G5 Sahel;
 - Ceux-ci disposent d'un media qui leur permet de relayer régionalement leurs offres d'emplois ou un moyen de présenter leurs activités (lien avec la RSE).
- Les acteurs de coopération et de développement international présents dans la région.
 - Ceux-ci disposent d'un media par lequel ils peuvent se tenir informés des aspirations et priorités des jeunes ; ils bénéficient également d'une plateforme leur permettant de mettre en lumière les actions qu'ils financent ou promeuvent au bénéfice de la jeunesse ou dans les contextes dans lesquels celle-ci évolue.

Les premiers bénéficiaires du projet sont les populations des 5 États de la région dans la mesure où la radio couvrira certains besoins de services publics et visera à la stabilisation des pays.

3.4. Risques et hypothèses

Lors de la mise en œuvre du projet, l'OIF tiendra compte des risques suivants :

Risques	Niveau de risque (E/M/F)	Mesures de mitigation
Risques sécuritaires (attaques terroristes contre les infrastructures de la radio, contre le personnel)	M	<p>Le recours aux infrastructures déjà existantes (celles des États, ou de compagnies de téléphonie mobiles ou au sein d'enceintes sécurisées des forces de défense et de sécurité) permet de réduire les risques encourus par les antennes d'émissions ou antennes relais en province en limitant également les coûts associés à la mise en place d'infrastructures propres.</p> <p>Le recours aux alertes des services de sécurité nationaux et internationaux (ambassades francophones présentes dans la région; MINUSMA; Opération Barkhane) ainsi qu'au réseau des centres de recherche et d'analyses stratégiques du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, visera à mesurer les risques encourus par le personnel du projet et de la radio (tant dans leurs déplacements que dans l'exercice régulier de leur activité).</p>
Risques de crises socio- politiques (violences électorales ; manifestations sociales violentes; instabilité politique)	M	<p>L'impact de ces risques sera minoré par la tenue d'une stricte neutralité éditoriale et par l'absence de traitement de l'actualité politique et partisane.</p> <p>Par ailleurs et dès le lancement de la radio, le projet veillera à son ancrage extra national (idéalement par une labellisation par l'OIF).</p> <p>Enfin, ce risque sera contenu par le développement d'une réelle offre d'éducation populaire et des interactions pour tous sans considération d'ordre politique, religieux et ethnique, etc.</p>
Risques de mauvaise gouvernance de la radio (risque fiduciaire, administratif)	F	<p>Ce risque sera contenu d'une part par la stricte observance de critères. Le mécanisme de suivi et validation des engagements de dépenses (uniquement liées au cadre budgétaire du projet), tant par la Direction de l'Administration et des finances de l'OIF, le chef de projet (OIF), que le Directeur de la Radio ainsi que le Directeur de l'administration et des finances de la radio. Les missions d'audit et évaluation régulière de l'OIF et de tout bailleur concerné. Le contrôle assuré par le comité de pilotage du projet, constitue un mécanisme additionnel qui veillera à assurer la</p>

		parfaite gouvernance du projet. Celle-ci se fonde par ailleurs sur le recrutement de personnels hautement qualifiés et dont l'éthique et la probité seront des facteurs déterminants à leur contractualisation par la radio.
Risque d'atteinte à la neutralité de la ligne éditoriale de la radio	F	Ce risque sera réduit d'une part grâce à l'engagement de l'OIF et du G5 Sahel à garantir une ligne éditoriale neutre et indépendante pour la Radio Jeunesse Sahel, formalisé par la <i>Feuille de route pour la mise en œuvre du projet ; Nouakchott, le 30 juin 2020</i> . D'autre part, l'implication du comité aviseur composé de jeunes sahéliens de divers horizons politiques, ethniques et religieux dans le choix de la ligne éditoriale et de la programmation sera un garant supplémentaire de la neutralité de la radio. De plus, les États du G5 Sahel, en nommant des points focaux nationaux, ainsi que les profils des personnels, de la direction aux journalistes, seront les garants de l'indépendance du média. Enfin, l'orientation « vie quotidienne » et « pratique » souhaitée pour la radio, éloignera le risque de politisation des programmes.
Risque de pressions collatérales ou politiques mettant à mal le fonctionnement et la pérennité de la radio	F	Ce risque sera contenu grâce à l'implication des Délégations de l'Union européenne, qui poursuivront le dialogue politique privilégié avec les États partenaires du G5 Sahel et leurs représentants pour la jeunesse.

3.5. Questions transversales

Application des Droits humains à tous: Il s'agit d'une question fondamentale pour ce projet qui touchera des jeunes dans l'ensemble du G5 Sahel. Les jeunes issus des minorités, des populations non représentées dans les médias, leurs situations de vie quotidienne seront représentés à la radio.

Genre : Le projet « Radio Jeunesse Sahel » vise à soutenir l'égalité de genre à travers l'ensemble de ses activités. L'équité en termes de genre sera appliquée en matière de compétences en animation et technique radiophonique. Ce sera un des critères de recrutement des jeunes qui seront associés à la mise en œuvre du projet et l'encadrement des effectifs de la radio. La programmation des émissions veillera en particulier à proposer du contenu sur les stéréotypes de genre et les normes socio-culturelles. Les intervenants seront choisis dans un souci de respecter au maximum l'équilibre entre genres.

Approche « Ne pas nuire » : Le projet adoptera une approche « Ne pas nuire » afin que les activités mises en place n'aient pas d'impacts négatifs sur les résultats attendus du projet. Une attention particulière sera donnée au respect des traditions, des langues, des coutumes avec un personnel habitué à traiter à ces questions afin d'éviter des erreurs sur ces thèmes sensibles. Le recrutement de personnels exclusivement ressortissant des pays d'intervention permettra de rester vigilant.

3.6. Analyse des parties prenantes

L'OIF est maître d'œuvre du projet. À ce titre, elle a la charge, en concertation étroite avec le G5 Sahel de :

- L'expertise technique liée à la conception et au développement du Programme ;
- La mobilisation et la coordination des appuis financiers en faveur du Programme et de la radio ;
- La direction des formations et encadrement nécessaires aux personnels affectés au Programme puis à la radio.

Le **G5 Sahel**, par le biais de son Secrétariat exécutif, a la charge :

- Du développement et la conclusion des accords administratifs et conventionnels nécessaires à la mise en œuvre du Programme et de la radio, au sein de chacun de ses États membres. L'OIF sera étroitement associée à l'élaboration de ces accords ;

L'OIF et le **G5 Sahel** se sont engagés mutuellement à garantir une ligne éditoriale neutre et indépendante pour la Radio Jeunesse Sahel et sa programmation (*Feuille de route pour la mise en œuvre du projet* ; Nouakchott, le 30 juin 2020), à laquelle le comité aviseur, composé de jeunes, sera invité à participer.

La coordination des Conseils Nationaux de la Jeunesse du G5 Sahel est impliquée dans la constitution d'un comité aviseur de jeunes. Ils sont consultés sur l'ensemble des aspects programmatiques de la radio, mobilisés pour les activités liées à la radio ainsi que la promotion de celle-ci. Conformément aux premières bases établies lors de la consultation jeunesse sur le projet dont elle a été un acteur important.

Pendant la durée de l'action, l'UE participera aux réunions du Comité de Pilotage de la Radio Jeunesse Sahel.

4 QUESTIONS DE MISE EN ŒUVRE

4.1 Convention de financement, si pertinent

N/A

4.2 Période indicative de mise en œuvre opérationnelle

Le début de la période de mise à œuvre est fixé rétroactivement au 1er sept 2020 et durera jusqu'au 31/12/2024.

Cette période de mise en œuvre opérationnelle sera suivie d'une période de liquidation de 18 mois qui s'achèvera le 30/06/2026.

4.3. Modalité(s) et composantes de mise en œuvre

Contrat à signer

Un contrat de subvention sera signé entre la Commission européenne et l'OIF, dont (indépendamment de la date de signature du contrat), la mise en œuvre de l'action a commencé le 1^{er} septembre 2020 et arrivera à terme le 31 décembre 2021.

Justification de l'octroi direct d'une subvention à l'OIF

La décision de la Commission C (2015)7293 relative à la mise en place d'un fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique,

postule que les pays éligibles sont considérés comme étant en situation de crise au titre de l'article 190 paragraphe 2 des règles d'application du règlement financier. À ce titre, le présent projet relève de l'exception visée à l'article 190 paragraphe 1. a) des règles d'application.

L'OIF, organisation créée, il y a cinquante ans, le 20 mars 1970 à Niamey (Niger) est désignée comme partenaire de mise en œuvre du fait de son mandat en matière de coopération multilatérale qui se déploie notamment en Afrique de l'Ouest²² et dispose dans la région d'un Bureau régional²³. L'OIF dispose dans le champ spécifique du soutien aux radios d'une expertise et une expérience avérées²⁴.

4.4. Budget indicatif

	Montant EUR
Volet	UE
Subvention d'octroi direct à l'OIF (y compris la Communication et visibilité)	2 000 000
Évaluation et audit par la Commission (Méthode d'assistance / Modalités de mise en œuvre : Gestion directe par passation de marché pour contrats de services)	50 000
Financement de l'action	2 050 000
Total de l'action	2 050 000

D'autres bailleurs viendront compléter le financement de l'UE afin de porter l'Action jusqu'en Décembre 2022.

4.5. Suivi et rapport

Le partenaire de mise en œuvre doit établir un système de suivi interne, technique et financier permanent pour l'action et élaborer des rapports d'avancement réguliers et des rapports finaux.

Dans la phase initiale, le cadre logique indicatif convenu dans le contrat et/ou l'accord signé avec le partenaire de mise en œuvre doit être complété par des bases de références, jalons et des cibles pour chaque indicateur. Les rapports d'avancement communiqués par le partenaire de mise en œuvre doivent contenir la version la plus récente du cadre logique convenu de commun accord par les parties et présentant les valeurs courantes pour chaque indicateur. Le rapport final doit compléter le cadre logique par des points de référence et des valeurs finales pour chaque indicateur. Si une enquête ou une étude est nécessaire pour recueillir les données de suivi de l'un ou l'autre des indicateurs, veuillez l'indiquer clairement dans cette section, en précisant qui est responsable de sa mise en œuvre (c.-à-d. cette action ou un autre organisme ou projet), quand elle devrait être effectuée et à partir de quel budget. Si une enquête de

²² 11 des États membres de la CEDEAO sont membres de l'OIF et bénéficient annuellement des programmes et projets de l'Organisation.

²³ Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest (BRAO) basé à Lomé (Togo).

²⁴ L'OIF a travaillé jusqu'en 2010 à la consolidation des radios locales existantes à travers l'appui à l'amélioration de leurs contenus et le développement de la numérisation de leurs équipements : **52 radios communautaires sur tout le continent africain ont ainsi bénéficié de ce dernier projet. Dont en particulier les 23 radios rurales accompagnées par l'OIF dans quatre des cinq pays ciblés par le projet RJS : Mali (7), Niger (7), Burkina-Faso (7), Tchad (2).**

référence est prévue, veuillez également préciser qu'il devrait y avoir une collecte finale de données à la fin (comme minimum pour pouvoir mesurer le changement).

Le rapport final, descriptif et financier, couvrira l'ensemble de la période de mise en œuvre de l'action.

La Commission peut effectuer d'autres visites de suivi du projet, par l'intermédiaire à la fois de son propre personnel et de consultants indépendants directement recrutés par la Commission pour réaliser des contrôles de suivi indépendants (ou recrutés par l'agent compétent engagé par la Commission pour mettre en œuvre ces contrôles).

Le(s) partenaire(s) de mise en œuvre devra/devront rendre compte d'un certain nombre d'indicateurs FFU communs de résultats sélectionnés pour cette Action (Cf. liste en anglais/et français publié sur le site internet du FFUE²⁵). Le cas échéant, d'autres indicateurs peuvent être sélectionnés et rapportés à partir des listes d'indicateurs sectoriels définies avec des unités thématiques²⁶.

Les partenaires chargés de la mise en œuvre des projets devront fournir des données régulières, y incluant l'évolution des valeurs réels des indicateurs (au moins trimestrielles) à l'autorité contractante, dans un format qui sera indiqué au cours de la phase de négociation du contrat. L'évolution des indicateurs sera accessible au public à travers le site internet du FFU (<https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/>) et la plate-forme Akvo RSR (<https://eutf.akvoapp.org/en/projects/>).

4.6. Évaluation et audit

Si nécessaire, des audits ad hoc ou des missions de vérification des dépenses peuvent être demandés par la Commission européenne pour un ou plusieurs contrats ou accords.

Les audits et les missions de vérification des dépenses sont effectués en conformité avec l'analyse des risques dans le cadre de l'exercice du plan d'audit annuel réalisé par la Commission européenne. Le montant consacré dans le budget à l'évaluation et à l'audit externes est libellé en EUR. Les missions d'évaluation et d'audit sont mises en œuvre au moyen de marchés de services, faisant usage de l'un des contrats-cadres spécifiques de la Commission ou au moyen de la procédure concurrentielle avec négociation ou de la procédure d'appel d'offres unique.

4.7. Communication et visibilité

Des mesures de communication et de visibilité, seront établies au début de la mise en œuvre, sur la base d'un Plan de communication. La communication et la visibilité de l'UE constituent une obligation légale pour toutes les actions extérieures financées par l'UE.

Cette action comportera des mesures de communication et de visibilité qui seront fondées sur un plan d'action spécifique en matière de communication et de visibilité, qui sera élaboré dès le début de la mise en œuvre.

Les mesures sont mises en œuvre par la Commission, le pays partenaire, les contractants, les bénéficiaires et / ou les entités chargées en termes d'obligations légales en matière de

²⁵ FR : https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/sites/euetfa/files/eutf_results_indicators_41_fr.pdf

²⁶ <http://indicators.developmentresults.eu>. User name/password: results

communication et de visibilité. Des obligations contractuelles appropriées seront incluses dans la convention de financement, les contrats d'achat et de subvention et les conventions de délégation.

Les obligations de communication et de visibilité pour l'Union européenne sont utilisées pour établir le plan de communication et de visibilité de l'action et les obligations contractuelles pertinentes.

Annexe. Matrice indicative du cadre logique

	Chaine de résultats*	Indicateurs (au moins un indicateur par résultat attendu)	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif global: impact (incidence a longue terme)	Favoriser le vivre ensemble et une vision constructive de l'avenir en offrant aux jeunes à la fois un sens d'appropriation de leur avenir, le reflet de leur réalité et un contenu authentique, crédible, fiable et inspirant	Nb de jeunes estimant qu'ils ont de meilleures perspectives d'avenir et une présentation crédible de leurs réalités à travers les programmes de Radio Jeunesse Sahel (désagrégé par sexe). Nb de citations de RJS dans des études comme vecteur portant des attentes des jeunes.	Consultations nationales menées par l'OIF. Rapports internationaux sur les aspirations des jeunes. Études indépendantes concernant les jeunes du Sahel. Coupures de presse.	N/A
Objectif(s) spécifique(s): Effet(s) direct(s)	O.S.1. Une radio fonctionnelle est disponible	La radio émet 24h par jour avec 6h de contenus inédites	R1.1 Carte de diffusion des radios hertziennes des pays du G5 Sahel (déc. 2021 ou 2022)	Risques sécuritaires (attaques terroristes contre les infrastructures de la radio, contre le personnel) Risques de crises socio- politiques (violences électorales ; manifestations sociales violentes; instabilité politique Risques de mauvaise gouvernance de la radio (risque fiduciaire, administratif)
	O.S.2 Jouer le rôle de vecteur d'éducation populaire à travers notamment des contenus au service du citoyen, de la musique, des jeux, des débats	Nb de personnes sensibilisées a des nouvelles thématiques citoyennes grâce à la radio (désagrégé par sexe)	Sondage auprès des auditeurs	

	O.S.3 Favoriser la participation des jeunes en tant que citoyens responsables, moteurs de changement et de développement, ainsi que garants de la stabilité et de l'avenir de leurs pays.	Nb de jeunes volontaires et impliqués dans le projet (désagrégé par sexe)	Composition du comité adviseur. Liste de bénévoles et d'intervenants jeunes. Liste de programmes comptant la participation des CNJ	
Autres résultats : Extrants directs	Les Extrants directs R.1.1 : Radio Jeunesse Sahel est disponible sur l'ensemble de la région	<i>Nb d'émetteurs de RJS dans les pays du G5 Sahel.</i> <i>Nb de régions couvertes en FM.</i> <i>Taux d'audience en diffusion hertzienne</i>	Cartes d'émetteurs FM Sondage d'audience (quantitatif) via études d'évaluation intermédiaire et final. Contrat avec prestataires de diffusion satellite. Empreinte de couverture satellitaire de la région Sondage d'audience.	Risques sécuritaires ; risques de crises socio-politiques ; risques de mauvaise gouvernance.
	R.2.1 : Une programmation de RJS unique, inédite, régionale et indépendante est proposée aux auditeurs.	Nb de personnes estimant que RJS a une programmation unique, inédite et variée. (Désagrégé par sexe) Nb d'émissions incluant du contenu sur l'égalité des genres (success story de femmes/filles, stéréotypes de genre et normes socio-culturelles, ...)	Sondage qualitatif via études d'évaluation intermédiaire et final. Sondages qualitatifs média menées dans la région.	<i>Idem.</i>
	R.2.2 : Des jeunes sont recrutés et formés aux métiers de la radio.	Nb de personnes employées par la radio et ayant collaboré aux émissions de la radio (split par pays / sexe) % de personnes de moins de 35 ans qui font partie de l'équipe de production et diffusion de la radio (split par pays / sexe) Nb de jeunes formés au métier de la radio (désagrégé par sexe)	Contrats établis. Conventions établies. Rapports de formation. Listes de présence.	<i>Idem.</i>

	R.2.3. : Des partenariats locaux sont établis.	<p>Nb de jeunes professionnels des médias publics et médias communautaires formés (désagrégé par genre et âge)</p> <p>Nb de jours de formation/partage des connaissances proposées aux médias locaux</p>	<p>Feuilles de présence et d'émargement / Liste des participants</p> <p>Planning des formations</p>	
	R.3.1 : La jeunesse est impliquée et partie prenante dans la mise en œuvre du projet	<p>Nb de jeunes impliqués dans le comité « aviseur ». (Désagrégé par sexe)</p> <p>Nb de rencontres du comité aviseur.</p> <p>Nb de jeunes impliqués comme observateur dans le comité de pilotage du projet. (Désagrégé par sexe)</p> <p>Nb de contrat avec de jeunes prestataires de services. (Désagrégé par sexe)</p> <p>Nb de jeunes professionnels, experts, entrepreneurs, agriculteurs et éleveurs ayant participé aux programmes (split par profession/sexe).</p> <p>Nb d'initiatives de promotion de la radio par des jeunes (split par type/sexe)</p>	<p>Liste de jeunes du comité « aviseur ». Comptes rendus de rencontres.</p> <p>Liste de jeunes participants au comité de pilotage.</p> <p>Contrats établis avec des prestataires jeunes.</p> <p>Liste des jeunes participants aux émissions.</p> <p>Liste des initiatives de promotion de la radio prises par les jeunes.</p>	<i>Idem.</i>